



**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR
POUR L'ANNÉE 2020**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 19 mai 2021, il sera déposé le rapport financier et le rapport de l'auditeur préparés pour l'année 2020 en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1).

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* précité.

Donné à Verchères, le 13 avril 2021.

Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier